



2025

Bilan

Conseil Économique, Social
et Environnemental Régional
Provence-Alpes-Côte d'Azur

édito

“ Le Céser, une voix indispensable dans la crise

Au terme de cette année d'engagement, marquée par de nombreuses incertitudes politiques, une pression croissante sur les institutions démocratiques, sans parler de la situation financière catastrophique du pays qui impacte les Régions, le CESER a poursuivi avec constance sa mission essentielle : accompagner l'action publique en donnant voix aux réalités du terrain, aux acteurs économiques, sociaux, environnementaux et associatifs qui composent le socle vivant de notre société civile organisée.

Depuis plus d'un an, notre pays traverse une crise institutionnelle préoccupante. Les difficultés rencontrées par l'État pour stabiliser ses équilibres politiques, voter son budget ou offrir de la visibilité aux politiques publiques, fragilisent la confiance des citoyens. C'est précisément dans ces moments-là que le rôle des CESER se révèle indispensable. Notre valeur ajoutée — collective, indépendante, représentative — tient à notre capacité à combiner expertise et proximité, débat et objectivité, diversité et exigence. La démocratie ne fonctionne ni sans compromis, ni sans écoute, ni sans confrontation constructive des points de vue.

Cette année encore, le CESER a répondu à ses missions obligatoires et assumé pleinement sa mission : nourrir le débat d'idées, accompagner les politiques publiques régionales et apporter la vision de la société civile organisée sur des enjeux régionaux tels que les Jeux Olympiques et Paralympiques d'Hiver 2030, le modèle agricole méditerranéen dans la future PAC, les violences faites aux femmes, les impacts culturels et sociaux des festivals, le logement et le logement étudiant, la dynamique de l'économie sociale et solidaire, l'attractivité de portes d'entrée

maritimes, la gestion des déchets, le transport massifié de marchandises...

L'année a également été marquée par plusieurs tentatives de fragilisation des CESER au niveau national. Grâce à la mobilisation des organisations qui composent nos assemblées, au soutien constant de la Région et à l'engagement de parlementaires attachés à la démocratie représentative, ces menaces ont pu être repoussées. Pourtant, les débats parlementaires récents rappellent combien notre modèle institutionnel peut être menacé.

Nous l'affirmons avec clarté : la démocratie a un coût parce qu'elle a une valeur. Elle ne peut pas être à géométrie variable selon les territoires. Supprimer l'espace de dialogue que constitue le CESER, c'est affaiblir la décision publique. C'est réduire la capacité d'une Région à s'appuyer sur la diversité des savoirs, des expertises, des expériences. C'est renoncer à un principe fondamental : l'intelligence collective.

Dans un contexte national incertain, le CESER demeure un pilier stable, exigeant, rigoureux. Il porte une conviction simple : une Région qui dialogue, qui débat, qui écoute, est une Région plus forte. Nous poursuivrons nos travaux avec détermination, dans le respect des compétences de chacun, toujours au service de l'intérêt général.

Parce qu'au-delà des rapports, des avis, des saisines, une réalité demeure : la société civile organisée contribue pleinement à la construction de politiques publiques éclairées, ambitieuses et durables.

C'est notre mission.

C'est notre engagement.

C'est notre utilité.



Marc Pouzet

*Président du Conseil Économique,
Social et Environnemental Régional
de la Région SUD
Provence-Alpes-Côte d'Azur.*

La Région : un partenaire engagé au quotidien

Les relations de travail avec l'Exécutif régional se sont profondément consolidées. La tenue régulière de rencontres et la multiplication des échanges ont permis de mettre en place un mode de fonctionnement plus collaboratif et constructif dans le respect mutuel des compétences de chacune des Assemblées. Ainsi, la Région a saisi le CESER sur des thématiques d'importance telles que le SRADDET, les Jeux Olympiques et Paralympiques 2030 ou encore l'avenir de l'agriculture méditerranéenne dans la future Politique Agricole Commune. Les Conseillers du CESER sont fréquemment amenés à auditionner les élus régionaux dans le cadre de leurs travaux, renforçant ainsi la qualité du dialogue institutionnel. Chaque avis adopté par le CESER est ensuite présenté devant les Commissions d'Études et de Travail du Conseil régional. Ces temps d'échange permettent de partager les constats, d'exposer les préconisations et de nourrir la réflexion sur les politiques publiques régionales vues par le prisme de la société civile.

Le CESER participe à différents événements et rencontres régionales tels que le séminaire régional sur l'intelligence artificielle, l'Agora Lutte contre l'antisémitisme, le 4e Forum Respect pour les femmes ou encore le lancement du Parlement des Jeux Olympiques et Paralympiques 2030.



UNE ANNÉE 2025 EMPREINTE DE RENCONTRES ET D'ÉCHANGES



Une présence territoriale renforcée au cœur des enjeux régionaux

Le CESER poursuit son engagement en faveur de l'innovation en participant à des visites de terrain. À ce titre, la découverte Tangram, le pôle innovant du groupe CMA CGM, entièrement dédié à l'intelligence artificielle et aux technologies émergentes, a permis de mesurer l'usage de ces innovations dans le quotidien du groupe. Une rencontre à The Camp a également permis d'aborder les enjeux de souveraineté numérique, notamment autour de l'installation de data centers au cœur des territoires.

Une attention a été portée à la logistique et aux mobilités régionales. La visite du Terminal Ouest Provence à Miramas, situé au sein de la zone logistique de Clésud, a été l'occasion de mesurer les avancées en matière de transport massifié de marchandises. Les membres du CESER ont pu y découvrir des infrastructures cofinancées par la Région et conçues pour répondre aux exigences du transport combiné rail-route, un levier essentiel pour la transition écologique du fret.

Enfin, dans le cadre des travaux préparatoires liés aux Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030 et après avoir rencontré différents acteurs du monde économiques des Alpes-de-Haute-Provence et des Alpes-Maritimes, le CESER s'est rendu dans le Briançonnais. Une occasion de visiter le centre de formation aux métiers de montagne, piloté par la CCI des Hautes-Alpes en lien avec la Chambre des métiers et de l'artisanat, et d'échanger avec le maire de Briançon et son équipe, sur le projet olympique et ses perspectives de développement pour ce territoire notamment pour le Fort des Têtes.



Une année de coopérations renforcées entre CESER

Engagé dans une dynamique de transversalité, le CESER Provence-Alpes-Côte d'Azur a renforcé au cours de l'année ses liens avec plusieurs CESER.

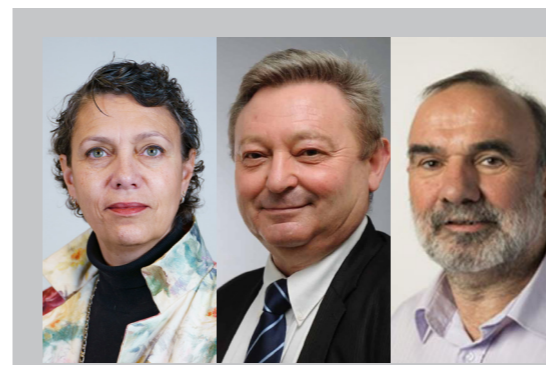
À l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes,

le CESER a participé à une conférence organisée par le CESER Hauts-de-France, en présence du CESER Centre-Val de Loire. Les échanges ont mis en avant la complémentarité des actions engagées et une forte implication des CESER dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Cette rencontre a confirmé la nécessité d'une mobilisation collective et d'une coopération renforcée entre CESER, en lien étroit avec les exécutifs régionaux comme la Région Sud déjà engagée sur ce sujet.

Le CESER a également participé à une contribution commune pour l'avenir de la Camargue avec le CESER Occitanie. Cette démarche s'inscrit dans le prolongement des réflexions engagées fin 2024 et témoigne d'une volonté commune de formuler des propositions à destination des décideurs publics et des parties prenantes pour le devenir de ce territoire.

Le CESER Auvergne-Rhône-Alpes a accueilli le CESER Région Sud en assemblée plénière pour une présentation des travaux engagés autour des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030. Cette rencontre a permis de revenir sur les ambitions communes portées pour le développement des territoires alpins des deux régions partenaires, à l'horizon de cet événement mondial.

Enfin, **les 8 CESER de l'Arc méditerranéen** (CESER Provence-Alpes-Côte d'Azur, CESER Occitanie, CESECC de Corse, CES d'Andalousie, CTESC de Catalogne, CES de la Communauté Valencienne, CES des Îles Baléares, CES de la Région de Murcie) ont poursuivi leur coopération. Ainsi ils ont participé à la 3^e Conférence des Nations Unies sur l'Océan (UNOC 3), organisée à Nice. Ensemble, ils ont porté un appel commun : la création d'un Observatoire scientifique sur la pollution plastique en Méditerranée. Cette initiative prolonge le colloque « **Maintenant ou jamais : sauvons la Méditerranée** » organisé en 2022 et s'appuie sur les alertes scientifiques, la mobilisation citoyenne et les travaux menés par ces différents CESER. Les CESER de l'Arc méditerranéen ont également rédigé un plaidoyer commun pour anticiper les enjeux agricoles à venir et préserver les spécificités du modèle méditerranéen dans la future PAC.



Hommage

Le CESER Provence-Alpes-Côte d'Azur rend hommage à trois de ses membres récemment disparus : Marie-Dominique Goffinet-Meloyian, Marc Reverchon et Mario Barsamian. Ils ont profondément marqué notre Assemblée par leur engagement, leur expertise et leurs qualités humaines. Qu'il s'agisse de la défense du monde maritime, de l'investissement en faveur de la formation professionnelle ou de la promotion de l'artisanat et des savoirs-faires, ils ont chacun enrichi durablement les réflexions du CESER au service de l'intérêt général de notre région. Le CESER Région Sud salue leur mémoire et leur engagement.

CULTURE



Roland May

Président de la Commission Culture et patrimoine culturel - 3^{ème} Collège

“

Après plusieurs auditions, la Commission Culture a poursuivi ses séances de travail qui lui ont permis d'appréhender la politique régionale culturelle. Les échanges entre conseillers ont abouti au choix d'un nouveau sujet d'étude, sur la politique culturelle régionale à destination des adolescents et jeunes adultes en région Provence-Alpes- Côte d'Azur. A travers ses travaux, la Commission réaffirme que la culture est à la fois un patrimoine vivant, un vecteur d'inclusion et un levier d'avenir pour la jeunesse de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Contribution :

Budget principal-
CFU 2024-Budget
Principal-
Affectation du
résultat2024

2026 - Perspectives

La commission a souhaité, pour le second semestre 2025, poursuivre ses réflexions sur la politique culturelle régionale destinée aux adolescents et jeunes adultes. L'avis sur les festivals ayant montré qu'ils représentent souvent une première expérience de participation et d'engagement culturel, qu'en est-il de la connaissance et de l'accès des jeunes générations à la diversité des formes et expressions culturelles, traditionnelles comme innovantes ? Comment une politique régionale peut-elle concevoir des dispositifs répondant à ces demandes ?

Avis : Impacts culturels et sociaux des festivals de Provence-Alpes-Côte d'Azur sur les populations et les territoires régionaux »

Avec plus de 180 festivals soutenus en 2023, la Région Sud confirme son rôle majeur pour la vie culturelle. Au-delà de leur dimension artistique, ces événements renforcent la cohésion sociale, soutiennent la création, valorisent le patrimoine et dynamisent les territoires. Ancrés dans le bénévolat, l'engagement citoyen et les démarches écoresponsables, ils constituent de véritables indicateurs de la vitalité culturelle régionale. Le CESER appelle donc à maintenir un soutien public fort pour préserver ces dynamiques positive



FAITS MARQUANTS

2025

Tour d'horizon des festivals en région

Dans le cadre de ses travaux consacrés à la capacité des festivals soutenus par la Région, la commission a organisé une série d'auditions d'organisateur de festivals, en veillant à associer à la fois des manifestations de renommée nationale et internationale et des événements ancrés dans les territoires. Une approche thématique a par ailleurs été retenue afin de couvrir l'ensemble des esthétiques culturelles. Ont ainsi été entendus :

- **Festivals de musique** : Delta Festival ; l'association Latinissimo (Fiesta des Suds ...) ; Festival lyrique d'Aix-en-Provence ; Festival international de piano de la Roque d'Anthéron ; Festival MARSATAC à Marseille ...
- **Festivals autour du livre et de la lecture** : Festival du Livre à Mouans Sartoux ; Festival littéraire « Oh les beaux jours » ; Festival « Les correspondances de Manosque » ; FIDMarseille
- **Festivals d'arts de la rue et cirque** : Centre International des Arts en Mouvement (CIAM).
- **Festivals d'arts visuels** : Festival Les Rencontres de la Photographie à Arles
- **Organisateur de Festivals de théâtre**

La Commission a essayé d'aborder les critères d'évaluation du rayonnement régional voire national des festivals par leurs organisateurs.



Dominique Raulin

Président de la Commission Développement Soutenable, Environnement, Energie et Climat - 3^{ème} Collège

“

2025 a été une nouvelle fois marquée par des phénomènes climatiques d'ampleur. Il est d'importance que notre prise de conscience soit réelle pour lancer des actions coordonnées en faveur de la préservation de l'environnement. La troisième Conférence des Nations Unies sur l'Océan (UNOC 3) qui s'est tenue à Nice a mis notre région au centre du monde sur ces questions fondamentales pour notre planète. Il est formidable de voir le génie humain au service de cette cause mondiale. Le rôle des collectivités locales et de chacun est central. « Trier, valoriser les déchets » est bien une façon d'agir pour la planète. Cette action doit se conjuguer à la volonté de réduire les déchets et les prélèvements sur les ressources naturelles. Il convient aussi de renforcer les qualités agronomiques des sols, de favoriser une économie régénératrice via l'éco-conception, la recyclabilité et le réemploi qui sont au cœur de l'économie circulaire. Au fond, il s'agit de combiner économie et protection de l'environnement.

Avis : Prévention et gestion des déchets dans le cadre d'une planification écologique régionale : Quels enjeux, freins et moyens d'actions ? »

Malgré les efforts engagés, la production de déchets demeure importante pour notre région, au-dessus de la moyenne nationale. Face à cette situation et aux freins identifiés, le CESER appelle à une stratégie ambitieuse : prioriser la prévention et la réduction des déchets, encourager la réutilisation, développer le recyclage ou encore le renforcement du maillage des installations de collecte et de traitement.

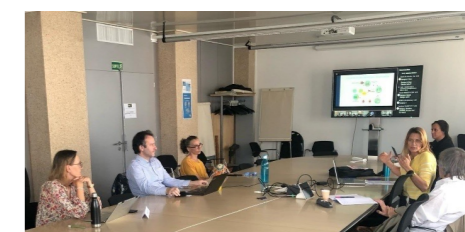
DÉVELOPPEMENT SOUTENABLE, ENVIRONNEMENT, ÉNERGIE, CLIMAT



2026 - Perspectives

Face aux enjeux du réchauffement climatique, la Commission envisage un travail d'évaluation sur l'ensemble des coûts globaux auxquels la région devra faire face pour les décennies à venir

La Région Sud concentre une biodiversité exceptionnelle, parmi les plus riches d'Europe, mais également une pression touristique très élevée. Plusieurs dynamiques se croisent : une fréquentation en forte hausse, une multiplication des conflits d'usage. La commission pourrait lancer une étude concernant les aires protégées et la surfréquentation en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.



FAITS MARQUANTS

2025

A la rencontre de la population : pour mieux comprendre les perceptions et comportements sur la prévention et la gestion des déchets

La Commission a eu l'opportunité de visiter plusieurs structures qui sont au cœur des enjeux de valorisation de déchets : la visite de la ressourcerie « le dirigeable » à Aubagne, la déchèterie d'Avançon dans les Hautes-Alpes sans oublier la structure « les alchimistes » qui est spécialisée dans la collecte et le compostage professionnel à Marseille. La Commission a ainsi poursuivi la préparation de son avis sur la prévention et gestion des déchets en ciblant les dimensions sociales, sanitaires, humaines, montrant à quel point la question des déchets nécessite une mobilisation interdisciplinaire allant bien au-delà de simples approches technicieste.



Saisines obligatoires :

- Cop régionale Planification écologique - Validation du plan de transformation écologique et énergétique Etat- Région.
- Développement durable Rapport annuel 2024

Contributions :

Pour des Jeux Olympiques et paralympiques d'hiver 2030 fédérateurs pour la Région Sud SRADDET - Avis sur la Modification N°1 Budget principal - CFU 2024 - Budget Principal - Affectation du résultat 2024

SPORT, JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE



Ivan Coste-Manière

Président de la Commission Sport, Jeunesse et Vie Associative - 3^{ème} Collège

“

Des Jeux Olympiques et Paralympiques catalyseur d'une Région Sud tout feu tout flamme !

Cela ressemble à une forme d'évidence : la société civile se devait d'être écoutée, entendue avant les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, pendant le déroulement de ceux-ci... et en projection cohérente et lucide pour imaginer les contours multiformes nécessaires à l'organisation de ceux de 2030 dans notre Région ainsi que sur la Région AURA. Le sujet des JOP 2030 est une véritable bénédiction en ce qui me concerne, après nos derniers Jeux de 1968 et la volonté partagée d'une commission Sport Jeunesse Vie Associative investie dans cette appropriation d'un sujet qui est vecteur de cohésion sociale, d'égalités des chances. J'ai la conviction que c'est un accélérateur à l'intégration sous toutes ses facettes.

2026 – Perspectives

La Commission a décidé d'entamer une réflexion sur le rôle d'importance que constitue nos associations au quotidien et au cœur de nos territoires. Cet avis vise à interroger le rôle, l'impact et les enjeux du monde associatif dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Face aux mutations sociales, économiques et territoriales, le CESER souhaite produire un avis structuré, lisible et utile à destination des décideurs publics, en évitant toute vision réductrice et en valorisant la richesse, la diversité et la vitalité du tissu associatif régional.



Contribution :

Budget principal - CFU 2024 - Budget Principal - Affectation du résultat 2024



FAITS MARQUANTS 2025

A la rencontre des acteurs des JOP

Les travaux sur les JOP 2030 ont été l'occasion d'auditionner des figures de référence de l'olympisme, de l'héritage, de la performance de haut niveau, du volet social, environnemental de l'aménagement du territoire. On peut citer Éric MONNIN, Vice-Président de l'Université Marie et Louis Pasteur à l'Olympisme, Jean-Louis CHAPPELET, de l'UNIL (Université de Lausanne) sur l'héritage immatériel des JOP, Philippe BANA Président de la Fédération de Handball.

2025 restera pour notre commission l'année d'une confirmation de la légitimité de notre assemblée, de son efficacité dans la recherche de consensus au service d'un exécutif régional.

Avis : Pour des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030 fédérateurs pour la Région Sud » saisine du Président de Région.

Suite à la saisine du Président du Conseil régional, le CESER s'est engagé à présenter des propositions durant le premier semestre 2025, suite d'un avant-projet voté à l'unanimité fin décembre. La saisine porte l'ensemble des travaux des commissions engagées dans cette réflexion : Transport, Tourisme, Aménagement du territoire, Environnement, Emploi et Développement Economique, Solidarité, Lycées, Agriculture, Sport Jeunesse et Vie Associative. Les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030 représentent une opportunité exceptionnelle pour la Région Sud et la Région Auvergne Rhône-Alpes, non seulement en termes de promotion du sport et de la santé, mais aussi en matière de développement économique et social. Pour assurer le succès des JOP 2030, il est essentiel de fixer des objectifs clairs et de mobiliser les moyens financiers et humains nécessaires. Les régions devront s'appuyer sur des partenaires solides. Les collectivités territoriales engagées auront un rôle clé dans la gestion de cet héritage.

SOLIDARITÉ, PRÉVENTION ET SÉCURITÉ, SANTÉ ET SERVICES PUBLICS

Myriam Barnel

Présidente de la Commission Solidarité, Prévention et Sécurité, Santé et Services Publics - 2^{ème} Collège



“

« Le temps passe à une vitesse phénoménale, et amène son lot d'évènements qu'il convient de prendre en compte dans nos travaux, tant la société évolue vite. Nous avons pu cette année 2025 présenter notre auto-saisine sur les violences faites aux femmes, sujet qui a suscité de nombreux échanges, d'auditions, et surtout de questions pour essayer de contribuer à éradiquer ce fléau. Malheureusement, la question des violences faites aux femmes reste encore trop présente dans l'actualité. C'est pourquoi le bureau de la commission, a souhaité rencontrer les élus et les services de la Région pour échanger sur ce sujet. L'objectif est clair : faire en sorte que notre année de réflexion ne reste pas sans suite, qu'elle se traduise par des actions concrètes et permette une mise en perspective des décisions déjà prises par la Région. Ce dernier point, doit rester au cœur de notre investissement afin de mesurer si nos préconisations sont suivies, et si elles doivent évoluer. Nous ne pouvons que nous satisfaire de la qualité de nos échanges lors de nos commissions, avec nos différentes personnalités, parcours et implications qui rendent nos travaux vivants. La Commission, que j'ai l'honneur de présider, reste pleinement mobilisée sur les grands enjeux qui touchent notre territoire. Avec l'ensemble des conseillers, nous portons une ambition collective autour de valeurs fondamentales : solidarité, prévention et sécurité, santé et services publics.



2026 – Perspectives

La Commission entame une étude sur un sujet que le Gouvernement appelle grande cause nationale, et en fait une priorité, à savoir « la santé mentale ». Ce sujet amènera la Commission à travailler avec d'autres CESER déjà engagés sur cette thématique.

FAITS MARQUANTS 2025

Audition d'acteurs au cœur du sujet

Les travaux sur les violences faites aux femmes ont été marqués par l'audition de la procureure de la République adjointe à Marseille, sur la restructuration du tribunal judiciaire de Marseille. Après la présentation du pôle spécialisé "violences intra-familiales" créé au sein du tribunal, la procureure a insisté sur le rôle essentiel de ce pôle : le renforcement et la coordination entre justice, associations et professionnels de santé.

Mise en valeur des travaux en lien avec les CESER

La Commission a participé à une table ronde organisée par le CESER des Hauts-de-France et sa commission « Femmes et société » et le CESER Centre-Val de Loire. Cette initiative a permis d'échanger sur les travaux de chaque CESER, nourrir les réflexions et mutualiser les bonnes pratiques. A l'issue de cet échange, la Commission a pu partager les expérimentations menées dans les différentes Régions auprès du Cabinet du Président de Région et ainsi accompagner la politique régionale engagée sur ce sujet essentiel pour notre société.



Contributions :

Pour des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030 fédérateurs pour la Région Sud Budget principal-CFU 2024-Budget Principal-Affectation du résultat 2024



Avis :

violences faites aux femmes

Aujourd'hui encore 1 femme meurt victime de violence toutes les 48 H ! Le CESER dit STOP ! Malgré des avancées notables, la réalité reste alarmante : les inégalités persistent, les dispositifs sont encore trop dispersés et certaines femmes – notamment en situation de handicap ou en milieu rural – restent invisibles.

L'avis du CESER propose d'amplifier les actions existantes et invite la Région à aller plus loin, à faire de la prévention une culture partagée, à soutenir les associations sur le terrain et à garantir à chaque femme un accompagnement digne, sécurisé et durable. En agissant avec détermination, la Région peut devenir un modèle national de lutte contre les violences faites aux femmes.

SECTION PROSPECTIVE

Christine Baze

Présidente de la Section Prospective Régionale - 4^{ème} Collège



“

Avec les conseillers de la Section Prospective, nous poursuivons les travaux engagés autour d'une ambition forte : imaginer une région Provence-Alpes-Côte d'Azur résiliente en 2050 : active, décarbonée, sociale, fédératrice et rassembleuse, soucieuse de la qualité de vie, respectueuse de l'environnement, ouverte sur l'extérieur, avec une gouvernance affirmée.

Nous avançons sur les grands défis qui dessinent notre avenir à l'horizon 2050 : transition énergétique, réindustrialisation décarbonée, adaptation climatique, innovation, cohésion sociale... Notre démarche, collective et transversale, s'inscrit en lien étroit avec les autres commissions du CESER. Ensemble, nous pourrions croiser les regards, enrichir les analyses et construire une vision partagée de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur de demain.



2026 – Perspectives

Les travaux de la Section Prospective sur la vision du territoire à l'horizon 2050 se poursuivent, avec pour objectif de finaliser la première partie de l'avis.

La prochaine étape consistera à approfondir les enjeux liés à l'agriculture dans notre région. Une fois ce volet achevé, la Section entamera un travail progressif qui permettra, à terme, de construire une vision globale et partagée de l'avenir de la Provence-Alpes-Côte d'Azur à l'horizon 2050.

Ce travail se poursuivra autour des grandes thématiques suivantes :

- Une Région sociale et fédératrice ;
- Une Région soucieuse de la qualité de vie et respectueuse de l'environnement ;
- Une Région ouverte sur l'extérieur, avec une gouvernance plus affirmée.



FAITS MARQUANTS 2025

A la rencontre de la CMA-CGM et de ses experts en Intelligence Artificielle.

A travers la visite de TANGRAM, centre de formation et d'innovation de la CMA CGM, les membres de la section Prospective ont pu découvrir l'engagement d'un groupe mondial pour développer l'Intelligence Artificielle et ses nouveaux usages dans la filière du transport maritime.

Ils ont pu appréhender concrètement les enjeux technologiques, économiques et sociaux liés à l'IA, notamment dans les domaines du transport, de la logistique, de la décarbonation et de l'emploi. Les échanges nourris ont mis en lumière les défis à anticiper (formation, adaptation des métiers, gouvernance des données, sobriété énergétique) tout en soulignant les opportunités offertes par l'innovation ouverte et les partenariats stratégiques. L'intelligence artificielle est un levier majeur de transformation pour la région à l'horizon 2050.

A l'écoute des experts de la prospective énergétique et en particulier électrique :

Les auditions de Caroline Ritzenthaler, Directrice Transition Ecologique et Grands Projets d'EDF et de Gilles Odone Délégué Régional RTE ont permis de voir que, dans une vision prospective à 2050, l'atteinte des objectifs de neutralité carbone est possible en mettant en œuvre certaines actions pour y parvenir.

La modélisation conduite par la R&D d'EDF, après de nombreux échanges avec les acteurs régionaux, montre que, en s'appuyant sur l'ensemble des leviers de décarbonation, une réduction du bilan carbone et une légère baisse du besoin énergétique global sont possibles. Outre les nécessaires efforts de sobriété et en complément de l'électrification, des solutions d'efficacité et d'autres vecteurs énergétiques seront nécessaires.

LYCÉES, PATRIMOINE ET INVESTISSEMENTS RÉGIONAUX



Isabelle Lafargue

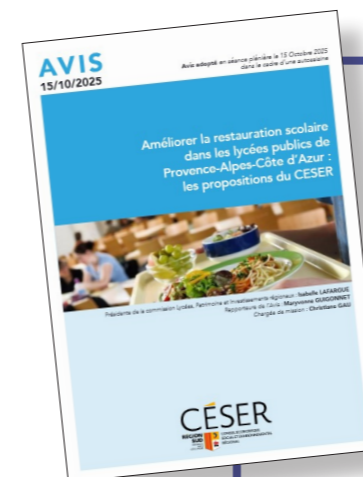
Présidente de la Commission Lycées, Patrimoine et Investissements Régionaux - 3^{ème} Collège

“

L'adoption concomitante de l'avis sur la restauration scolaire avec le rapport présenté par la Région est venue souligner tant notre convergence dans le choix des sujets que dans les conclusions de l'étude. Les échanges entre conseillers ont abouti au choix d'un premier sujet d'étude, afin de revoir un ancien avis sur le logement en internat des lycéens et apprentis dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, et un second qui portera sur l'adaptation des bâtiments des lycées aux enjeux climatiques. Plusieurs rencontres avec les représentants de l'Education nationale mais également des lycées agricoles et des centres d'apprentissage ont d'ores et déjà été organisées. Les éléments recueillis auprès de ces professionnels mais également auprès des usagers permettront de nourrir les deux avis et les réflexions de la Commission.

2026 – Perspectives

À la suite de la publication, en octobre 2025, de son avis sur la restauration scolaire dans les lycées, la Commission a engagé de nouveaux travaux en vue de produire, courant 2026, un avis consacré à l'hébergement en internat des lycéens et apprentis en Provence-Alpes-Côte d'Azur.



Avis : Améliorer la restauration scolaire dans les lycées publics de Provence-Alpes-Côte d'Azur : les propositions du CESER

La restauration scolaire dans les lycées publics de Provence-Alpes-Côte d'Azur constitue un enjeu majeur pour la qualité de vie et la réussite des élèves. Le CESER a mené une étude afin d'améliorer ce service en tenant compte des dimensions nutritionnelles, environnementales, économiques et sociales. Ce secteur doit respecter les cadres réglementaires, notamment les lois Égalim et AGECE, qui visent une alimentation saine, durable et locale. Les lycées proposent majoritairement une restauration en self avec parfois des snacks ou bars à salade, et assurent une production internalisée dans les établissements ou les cuisines centrales. En 2023, 10,5 millions de repas ont été servis. Le CESER recommande un renforcement des effectifs, des formations, et une meilleure reconnaissance des métiers.

Il préconise également une harmonisation des pratiques entre lycées et une amélioration de la gestion des déchets. Des actions sur les infrastructures sont nécessaires pour fluidifier les services et améliorer le confort des élèves. L'ensemble des recommandations vise à renforcer le rôle de la Région comme coordinatrice et garante d'une restauration scolaire durable, équitable et de qualité.



FAITS MARQUANTS 2025

Tour d'horizon acteurs de la restauration scolaire

Afin d'établir des recommandations visant à renforcer la qualité et l'efficacité du service de restauration scolaire, la commission a procédé à l'audition d'un large panel d'acteurs impliqués dans la restauration des lycées. Ont ainsi été entendus : la Région et les services, la DRAAF Paca, le personnel administratif des lycées, les chefs cuisiniers et personnels de la restauration scolaire, un prestataire privé de snack, des représentants des parents d'élève et des acteurs de la filière achat etc.

Implication dans la lutte contre le gaspillage alimentaire

La Commission a auditionné Xavier CORVAL, Président d'EQOSPHERE, pour une présentation des enjeux et des leviers de réduction du gaspillage alimentaire. Dans la poursuite de son avis sur la restauration scolaire, la Commission va rédiger une contribution destinée à alimenter les propositions formulées dans le cadre de l'agenda européen « Gaspillage alimentaire en Europe : politiques de l'UE et objectifs pour 2030 » qui seront remis à l'Assemblée nationale au premier trimestre 2026.

Une collaboration entre le CESER et les travaux de l'Assemblée nationale sur l'Agenda 2030 est également envisagée, afin d'inscrire ces actions dans une stratégie globale.

Contributions :

- Pour des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030 fédérateurs pour la Région Sud
- Budget principal - CFU 2024-Budget Principal - Affectation du résultat 2024
- Budget principal - Exercice 2025 - Décision modificative n°2.

FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

Frédéric Pelleing

Président de la Commission Formation Professionnelle et Apprentissage- 2^{ème} Collège



“

En 2025, la Commission Formation professionnelle et Apprentissage a finalisé le projet d'avis sur les métiers de la mer, qui propose une série de préconisations visant à renforcer l'efficacité du système de formation à ces métiers, paramètre indispensable pour créer les conditions d'un développement de l'économie maritime régionale à la mesure de son potentiel. Après son adoption à l'unanimité lors de l'assemblée plénière du CESER du 22 avril, une délégation de la commission a également présenté l'avis aux conseillers régionaux siégeant au sein de la commission Politique de la formation et de l'emploi du Conseil régional.

2026 – Perspectives

Après l'avis sur Les métiers de la mer, la Commission a proposé un nouveau sujet d'auto-saisine : la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme, un double phénomène qui constitue un véritable frein à la formation, à l'emploi, à l'évolution professionnelle ainsi qu'à l'accès aux droits et aux services. La Commission a lancé son cycle d'auditions, qui se poursuivra dans l'objectif de présenter un projet d'avis avant la fin de l'année 2026.



Contributions :

Budget principal - CFU 2024 - Budget Principal - Affectation du résultat 2024

FAITS MARQUANTS 2025



Illettrisme et illectronisme : un enjeu de société

Dans le cadre de ses travaux sur la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme, la commission a auditionné au cours du second semestre une demi-douzaine de grands témoins issus de divers horizons, représentants d'organismes spécialisés - Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI), Centre-Ressources illettrisme et analphabétisme (CRIA) Provence-Alpes-Côte d'Azur - ou bien d'institutions de « terrain » confrontées à la problématique dans le cadre de leurs activités - Croix Rouge Française, Chambre de métiers et de l'artisanat de région (CMAR), Syndicat national des organismes de formation de l'économie solidaire (SyNOFDES). La commission poursuivra ce tour d'horizon pour analyser encore plus en profondeur cette thématique aussi complexe que majeure : selon l'INSEE, en 2022-2023, 1 personne sur 10 ayant débuté leur scolarité en France et âgées d'entre 18 et 64 ans ne maîtrisait pas les compétences de base en matière de lecture, d'écriture et/ou de calcul.



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION

Corinne Inesti

Présidente de la Commission Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation - 1^{er} Collège

“

En tant que nouvelle Présidente de la Commission Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation, je souhaite insuffler une dynamique autour de sujets stratégiques pour l'avenir de notre territoire. L'actualité mondiale, nationale et régionale sur l'intelligence artificielle nous a naturellement conduits à lancer une étude dédiée, afin d'en explorer les enjeux majeurs. Cette orientation marque le début d'une nouvelle aventure pour cette commission. J'ai eu l'opportunité de prendre mes fonctions en même temps que le lancement d'un nouvel avis, ce qui m'a semblé être le moment idéal pour engager la Commission sur cette thématique d'avenir. La recherche et l'innovation étant au cœur de nos travaux, le choix de l'IA s'est imposé comme une évidence, largement soutenue par les membres.

Je souhaite placer ce mandat sous le signe de l'ambition collective, afin que notre Commission continue à proposer des contributions utiles et éclairées sur les transformations en cours.

2026 – Perspectives

La Commission a choisi de travailler sur un sujet transversal aux multiples enjeux : l'Intelligence Artificielle. Ce thème majeur dépasse les frontières régionales, puisqu'il est au cœur des réflexions à l'échelle nationale, européenne et internationale. Ce choix permettra d'aborder l'IA sous différents angles liés à notre commission et d'en mesurer les impacts pour le territoire comme pour les politiques publiques régionales.



FAITS MARQUANTS 2025

Audition d'Aurélien THOMAS, chargée d'études au Pôle Economie et attractivité de l'Observatoire territorial du logement étudiant Aix-Marseille-Provence

Dans le cadre des travaux sur le logement étudiants, les conseillers du CESER ont pu découvrir cet observatoire, qui s'inscrit dans la démarche nationale du « Plan 60 000 logements » et se concentre sur le territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence, qui compte plus de 101 000 étudiants. L'objectif est de construire un outil statistique performant de collecte et d'analyse de données pour alimenter les politiques publiques locales. L'observatoire est un lieu d'échanges pour une meilleure connaissance des enjeux et des problématiques spécifiques au logement étudiant. Les informations statistiques ont permis aux conseillers de mieux cerner certaines problématiques territoriales.

Avis : Les métiers de la mer

Avec près de 700 kilomètres de littoral abritant près de la moitié de ses 5 millions d'habitants, Provence-Alpes-Côte d'Azur est une région à la vocation maritime historique, où l'économie de la mer tient naturellement une place majeure. Or, dans ce secteur en pleine croissance, de nombreux métiers connaissent des difficultés de recrutement, sur un marché de l'emploi où sont pointés des niveaux de formation très hétérogènes et où la demande d'emploi a connu une nette baisse au cours des dernières années. Alors que l'année 2025 a été déclarée « Année de la Mer », le CESER a souhaité partir de ces constats pour porter son attention sur les enjeux de la formation professionnelle aux métiers de la mer (hors notamment ceux de la pêche et de l'aquaculture, déjà traités dans un précédent avis). Fonctionnement du dispositif d'information sur les métiers, mode de définition des besoins en formation, ... Le CESER dresse un diagnostic de la situation en région appuyé sur de nombreux témoignages de terrain pour en tirer une série de préconisations visant à renforcer l'efficacité du système de formation aux métiers de la mer, paramètre indispensable pour créer les conditions d'un développement de l'économie maritime régionale à la mesure de son potentiel.



Avis : Le logement étudiant en région Provence Alpes Côte d'Azur - Enjeux et solutions

Le logement étudiant en région Provence-Alpes-Côte d'Azur est confronté à une pénurie persistante, des loyers très élevés et une précarité croissante. Le CESER alerte sur l'urgence d'agir face à ces déséquilibres, aggravés par la pression touristique et les inégalités territoriales. Il appelle à une mobilisation régionale pour construire et rénover des logements, renforcer les aides d'urgence, améliorer la mobilité et promouvoir des solutions innovantes. Garantir un logement digne et accessible est essentiel pour la réussite et le bien-être des étudiants, et constitue un levier stratégique pour l'avenir de la région.



Saisine obligatoire 2025 :

CPER création d'un pôle de formations médicales et paramédicales porté par Aix-Marseille Université_ Renouvellement de convention d'exercice concerté_ Affectation d'AE et d'AP

Contributions :

Budget principal - CFU 2024 - Budget Principal - Affectation du résultat 2024.

RELATIONS INTERNATIONALES, EUROPE ET EURO-RÉGION

Stéphane Paglia

Président de la Commission Relations Internationales, Europe et Euro-Région - 1^{er} Collège



“

L'année 2025 a été un moment intense dans notre réflexion au sein de la commission puisque nous avons poursuivi notre avis intitulé *Quelles ambitions pour les grandes portes d'entrée maritimes du territoire régional pour renforcer son attractivité ?* A cette occasion, nous avons auditionné de nombreuses personnalités dont le secrétaire général du GPMM mais aussi un membre du Conseil d'administration de l'aéroport Aix-Marseille-Provence. La fin d'année marque la clôture de cette étude engagée au début du renouvellement de notre mandature. De ces travaux résultent plusieurs axes d'importance qui favorisent le dynamisme de notre territoire à l'échelle internationale : la création de nouveaux pôles d'attractivité, l'amélioration des connexions multimodales et la promotion de la coopération internationale qui se révèlent être des axes à privilégier. Nous avons acquis la conviction que la notion de « *coopétitivité* » entre les acteurs régionaux, nationaux et internationaux est essentielle pour l'attractivité du territoire !

2026 – Perspectives

En 2026, la Commission démarre une nouvelle étude qui concernera le sujet de l'installation des *datas centers*. Ils soulèvent de nombreuses interrogations au sein de notre territoire régional. Quel est l'impact de ces nouvelles installations en termes d'emploi, d'utilisation du foncier, quelles sont les opportunités en matière de souveraineté technologique, de stockage des données ? Un vaste sujet aux enjeux d'importance pour notre territoire régional qui est un hub mondial dans ce domaine.

FAITS MARQUANTS

2025



A la découverte du Port Center

A l'occasion de l'avis sur les grandes portes d'entrée maritimes, la Commission a eu l'opportunité de visiter le tout nouveau Port Center, un bel outil de communication du GPMM qui valorise le rôle décisif du port dans le développement de notre région. Cette visite a permis de prendre conscience de l'emprise foncière majeure en cœur de ville et surtout des opportunités de développement en termes d'emplois pour les habitants.

The Camp : un outil au cœur des enjeux d'innovation et du numérique

La Commission a visité THE CAMP. Les Conseillers ont relevé l'engouement mondial des entreprises qui viennent organiser des séminaires dans ce lieu unique. Cela participe au dynamisme de notre territoire. C'est un enjeu à prendre en compte lorsque nous imaginons des stratégies de rayonnement de notre territoire à l'échelle européenne voir internationale !

Contributions :

Budget principal - CFU 2024 - Budget Principal - Affectation du résultat 2024



TOURISME

Agnès Campanella

Présidente de la Commission Tourisme 2^{ème} Collège



“

Le tourisme est un pilier majeur de l'économie régionale. Cependant, l'activité touristique garde d'importantes marges de progression, notamment à l'égard de catégories qui en sont globalement éloignées à ce jour, notamment pour raisons financières ou du fait d'une situation d'autonomie limitée, comme les personnes âgées et/ou en situation de handicap. Nous avons donc décidé de construire un projet d'avis proposant des pistes en vue de rendre le tourisme en Provence-Alpes-Côte d'Azur plus inclusif et plus accessible pour tous tout en soutenant un développement harmonieux du territoire, en plaçant au cœur de notre réflexion l'émergence d'un tourisme de proximité, durable et « quatre saisons ».

2026 – Perspectives

Après avoir conduit une série d'auditions de personnalités issues d'horizons multiples (élus, monde associatif, recherche, ...) afin d'en déduire des préconisations opérationnelles en vue de rendre le tourisme plus inclusif et plus accessible en Provence-Alpes-Côte d'Azur, la commission finalise son projet d'avis en vue d'une mise au vote en assemblée plénière du CESER, d'une transmission et d'une publication afin de nourrir la réflexion de la Région et des acteurs du tourisme dans la région.



FAITS MARQUANTS

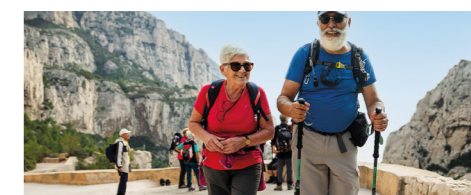
2025

L'accessibilité, un enjeu pour le tourisme

Dans le cadre de ses travaux sur le « tourisme pour tous », la commission a auditionné Annette Masson, figure centrale du tourisme accessible en France. Présidente de la Fédération française des techniciens et scientifiques du tourisme (FFTST) et de l'Association Tourisme et Handicaps (ATH), celle-ci est en particulier une militante historique de l'accès au tourisme des personnes en situation de handicap dans toute leur diversité, afin que l'accessibilité ne soit pas une option mais une norme. Son audition a permis à la commission d'enrichir en profondeur sa réflexion sur ce sujet particulier.

Contributions :

Budget principal - CFU 2024 - Budget Principal - Affectation du résultat 2024
Pour des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030 fédérateurs pour la Région Sud



Avis : Quelles ambitions pour les grandes portes d'entrée maritimes du territoire régional pour renforcer son attractivité ?

Cet avis porte sur le renforcement de l'attractivité de Provence-Alpes-Côte d'Azur par ses portes d'entrée maritimes, aériennes et terrestres. Le CESER propose d'en connaître le fonctionnement et d'en améliorer l'accessibilité en s'appuyant sur le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des territoires (SRADDET). Il apparaît au fil de l'étude que la création de nouveaux pôles d'attractivité, l'amélioration des connexions multimodales, la promotion de la coopération internationale sont des axes à privilégier.



EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Émilie Cantrin

Présidente de la Commission Emploi et Développement Économique - 2^{ème} Collège



“ En 2025, nous avons après de nombreuses auditions et de riches débats finalisé l’avis sur l’Economie sociale et solidaire (ESS), vecteur de dynamiques territoriales, adopté à l’unanimité par l’assemblée plénière du CESER en octobre. Nous avons aussi participé aux travaux du CESER sur l’organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) d’hiver 2030, dont nous avons étudié les impacts en matière d’emploi et de formation. Nous avons souhaité mettre en avant la nécessité d’une charte sociale comme celle qui fut signée à l’occasion des JOP 2024 à Paris, première mondiale en matière d’engagement social.

2026 – Perspectives

2026 sera une année particulière car l’examen des orientations budgétaires de la Région, habituellement organisé en octobre, a été décalé en février. L’année budgétaire devrait donc être particulièrement chargée, avec des textes portant à la fois sur l’exercice 2026 et, sauf imprévu, sur l’exercice 2027. En parallèle, la commission a entamé de nouveaux travaux sur le thème de la transmission-reprise d’entreprise, qui recouvre des enjeux non seulement économiques, mais aussi sociaux ou encore environnementaux dans la mesure où il s’agit de permettre le maintien d’emplois, de savoir-faire et de productions locaux dans de nombreux domaines (artisanal, industriel, agricole, ...).

Saisine obligatoire :
SRDEII 100 000 entreprises aidées en 10 ans.

Contributions :
Budget principal-CFU 2024-Budget Principal-Affectation du résultat 2024
Pour des Jeux Olympiques et Paralympiques d’hiver 2030 fédérateurs pour la Région Sud



FAITS MARQUANTS 2025

Benchmark avec les JOP de Paris 2024 sur la charte sociale

Dans le cadre de ses travaux sur les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) d’hiver 2030, la commission a auditionné une personnalité de premier plan en la personne de Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT de 1999 à 2013, ancien administrateur du Bureau International du Travail mais aussi co-président de la commission de suivi de la charte sociale des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. Celui-ci nous a livré son témoignage et un retour d’expérience sur les Jeux de Paris dans le cadre de nos travaux sur la préparation des Jeux de 2030. Cette audition a permis d’enrichir l’avis du CESER en s’inspirant des bonnes pratiques ayant fait leurs preuves.

Avis : L'économie sociale et solidaire, vecteur de dynamiques territoriales

Avec 7 % du PIB régional et 10 % de l’emploi dans la région (soit près de 174.000 salariés), l’économie sociale et solidaire (ESS) bénéficie d’une place importante en Provence-Alpes-Côte d’Azur. Si l’ESS n’est pas une économie à part mais bien une part de l’économie, elle n’en joue pas moins un rôle singulier du fait de la diversité de ses acteurs, de la variété des secteurs dans lesquels elle est représentée, de sa vaste implantation géographique, de sa capacité d’innovation sociale et des principes très spécifiques qui régissent son fonctionnement comme la gouvernance démocratique ou la lucrativité encadrée, autant d’atouts notables au service du développement de son territoire d’implantation. Or, l’ESS renferme dans la région un potentiel inexploité, mais sous la menace d’un contexte de contraintes budgétaires. Face à cette situation, le CESER a souhaité conduire une réflexion sur le rôle de l’ESS comme vecteur de dynamiques territoriales, en proposant un diagnostic assorti de recommandations en vue d’amplifier son impact dans la région.

FINANCES ET FONCTIONNEMENT

Jean-Luc Blanc

Président de la Commission Finances et Fonctionnement - 1^{er} Collège



“ Après plusieurs auditions, la Commission Finances et Fonctionnement a poursuivi ses séances de travail qui lui ont permis d’appréhender de manière transversale les compétences de la région à travers les grandes orientations budgétaires de la Région. Ces auditions ont permis aux conseillers de prendre quelques repères avant les exercices imposés dans le cadre des saisines budgétaires réglementaires. Les Conseillers ont ainsi été invités à exprimer les ressentis de la société civile sur les deux premiers comptes financiers uniques du budget principal et du budget annexe de l’aéroport d’Avignon (CFU 2024) et leurs Budgets supplémentaires 2025.

2026 – Perspectives

Au-delà des saisines obligatoires sur les documents budgétaires et financiers de la Région deux projets d’étude sont également prévus pour les années à venir portant respectivement sur le pilotage de la dette par la Région et le bilan du CPER 2021-2027.



Saisines obligatoires :

- Budget principal - CFU 2024 -
 - Budget Principal - Affectation du résultat 2024.
 - Budget annexe Aéroport Avignon -
 - Budget supplémentaire 2025
 - Budget annexe de l’Aéroport Avignon - CFU 2024
 - Budget principal - Budget supplémentaire 2025.
 - Budget annexe de l’Aéroport Avignon
 - Contrat d’avenir Etat-Région 2021-2027
 - Bilan exécution 2021-2024 du CPER
 - Rapport d’activités des services 2024
 - Budget principal - Exercice 2025 - Décision modificative n°2.
- La Région baisse de moitié la contribution des entreprises au financement des transports régionaux. Fixation du tarif 2026 de la taxe régionale sur les certificats d’immatriculation des véhicules.
- Budget annexe Aéroport d’Avignon - exercice 2025 - Décision modificative n°2.
 - Budget principal - Exercice 2025 - Décision Modificative n°3.



FAITS MARQUANTS 2025

A la rencontre d’experts financiers

La Commission a auditionné Pierre Joubert, Directeur régional de Région Sud Investissement (RSI) pour une présentation du RSI et de ses interactions avec les territoires régionaux. Cet échange a permis de présenter aux conseillers les différentes étapes d’investissement, les résultats de RSI et les impacts et bénéfices sur les territoires de son action. La Commission a également auditionné Alexis Rouque, directeur régional de la Banque des territoires qui est venu présenter les investissements de l’Etat en région Provence-Alpes-Côte d’Azur. Il a rappelé que la Caisse des Dépôts, actionnaire principal de la Banque des territoires, considère l’Economie Sociale et Solidaire (ESS) comme un secteur stratégique, représentant 14 % des salariés privés et 10 % du PIB en France. Enfin, Luc-Alain Vervisch, Directeur des études et de la recherche à la Banque postale a présenté une vision rétrospective des finances de la Région de 1988 à 2024, avec une analyse comparée aux autres régions de la France métropolitaine.



AGRICULTURE, FORÊT, MER, PÊCHE ET LITTORAL

Georgia Lambertin

Présidente de la Commission Agriculture, Forêt, Mer, Pêche et Littoral - 1^{er} Collège

“

2025 a été une année intense, collective et productive pour la commission agriculture. Elle a successivement finalisé ses travaux sur le rôle de l'agriculture dans la prévention des incendies, contribué à la réflexion sur les futurs Jeux Olympiques de 2030 et rendu sa saisine sur la reconnaissance du modèle méditerranéen dans la future Politique Agricole Commune (PAC). La commission se dirige désormais vers l'évaluation des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT), en lien avec les enjeux de souveraineté alimentaire. Face aux incendies, la baisse du budget européen de la PAC et la concurrence internationale, le CESER continue de représenter la voix des territoires et de leurs attentes auprès de la Région



2026 – Perspectives

Après une année 2025 riche en travaux, la commission agriculture compte poursuivre sa dynamique en 2026. Elle finalisera en début d'année prochaine son évaluation de la politique des Projets Alimentaires Territoriaux. La commission envisage ensuite d'élargir ses travaux à une réflexion plus globale sur les liens entre alimentation, agriculture et santé.



FAITS MARQUANTS

2025

Agir aujourd'hui pour l'agriculture de demain

Sur saisine du Président de Région, la Commission s'est attachée à anticiper les enjeux agricoles de demain et préserver les spécificités du modèle méditerranéen dans le cadre de la future PAC. Ce travail, essentiel pour l'agriculture régionale, s'est également construit à l'échelle de l'ensemble de l'arc méditerranéen. En effet, cet avis a donné lieu à un travail transversal entre 8 CESER (CESER Sud, CESER Occitanie, CESEC de Corse et les CES de Catalogne, Murcie, Valence, Andalousie et des Baléares) afin d'élaborer un plaidoyer commun en faveur de la reconnaissance du modèle agricole méditerranéen dans la future politique européenne.

L'agriculture au cœur des défis liés à l'alimentation

Cette année a aussi été l'occasion de rencontrer M. Jean Louis JOSEPH et M. Dominique MARMIER, rapporteurs de l'avis du CESE « Permettre à tous de bénéficier d'une alimentation de qualité en quantité suffisante ». Face à des problématiques nombreuses (insécurité alimentaire, aide alimentaire qui peine à répondre à l'ampleur des besoins, pathologies liées à l'alimentation, consommation alimentaire dépendante des importations, filière fruits et légumes en difficultés...), cette rencontre a confirmé combien

l'agriculture de nos territoires est une composante essentielle et à prendre en compte pour garantir à chacun une alimentation saine, de qualité et en quantité suffisante.



Avis : Agriculture : prévention contre les incendies de forêt

Alors que les forêts de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'étendent sur plus de la moitié du territoire, elles se retrouvent aujourd'hui en première ligne face au réchauffement climatique. Sous l'effet de ce changement, ces espaces naturels deviennent de plus en plus vulnérables aux incendies dévastateurs, menaçant non seulement leur survie, mais aussi celle des écosystèmes qu'ils abritent. Le Conseil Economique, Social et Environnemental Régional appelle à travers 26 propositions à adapter les pratiques agricoles, en bordure et dans les massifs forestiers et reconnaître l'importance du pastoralisme et du sylvopastoralisme hivernal. Ces propositions s'adressant non seulement à la Région, mais aussi aux gestionnaires de massifs forestiers, aux services et aux représentants de l'État, afin de promouvoir des pratiques vertueuses limitant le départ et la propagation des incendies.

AMENAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES ET DU MASSIF, FONCIER, HABITAT ET LOGEMENT

Claude Tartar

Président de la Commission Aménagement et Développement des Territoires et du Massif, Foncier, Habitat et Logement - 1^{er} Collège

“

« En 2025, la commission s'est consacrée à la recherche de solutions face à la crise du logement en Provence-Alpes-Côte d'Azur, sujet majeur présenté en séance plénière en décembre. Le CESER propose des mesures concrètes pour relancer la production de logements et fluidifier les parcours résidentiels. La commission a aussi contribué à l'avis du CESER sur la modification n°1 du SRADDET ainsi que sur les Jeux olympiques d'hiver 2030, abordant les enjeux d'infrastructures et d'accueil. La commission diffusera les propositions de son avis sur le logement auprès de la Région et des acteurs du secteur, afin de porter la voix de la société civile organisée



2026 – Perspectives

La Commission commencera un nouveau sujet d'étude, en lien avec un grand enjeu régional qu'est le trait de côte. Le recul du trait de côte, lié à la montée du niveau marin, à la diminution des apports sédimentaires et à l'artificialisation du littoral, menace directement les espaces côtiers. Il entraîne la perte de terrains, la dégradation d'infrastructures et la fragilisation d'activités économiques et touristiques. L'enjeu majeur est d'adapter l'aménagement du littoral : protéger lorsque c'est possible, accompagner le recul ailleurs et anticiper la relocalisation planifiée des biens et activités. Cette approche intégrée, inscrite dans les stratégies nationales et locales, vise à concilier sécurité, économie et préservation des milieux naturels.



FAITS MARQUANTS

2025

Dans la perspective des Jeux Olympiques

L'année 2025 a été l'occasion pour la commission de visiter le fort des Têtes, futur village olympique, dans le cadre d'une présentation par les services de la ville de Briançon des projets prévus sur la ville à horizon des Jeux Olympiques. Cette visite a permis de mesurer le potentiel des Jeux Olympiques et Paralympiques comme levier de rénovation du patrimoine local. La commission restera attentive au suivi de ce projet, notamment à travers ses futures contributions.

A la rencontre des acteurs du logement

Dans le cadre de son étude sur le logement, la commission a auditionné de nombreuses structures : l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes, l'association Handitoit Provence, Action Logement, l'Union Nationale de la Propriété Immobilière... Leurs contributions ont permis de mieux comprendre les causes de la crise du logement. Grâce à leurs propositions, elles ont également mis en lumière des pratiques insuffisamment connues et porteuses d'avenir, notamment dans le secteur social, qui méritent d'être soutenues et dupliquées.



Saisine obligatoire : SRADDET - Avis sur la Modification N°1.

Contributions :

Pour des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030 fédérateurs pour la Région Sud
Budget principal-CFU 2024-Budget Principal-Affectation du résultat2024

Saisine obligatoire :

La reconnaissance dans la prochaine politique agricole commune des spécificités du modèle agricole méditerranéen.

Contributions :

SRADDET_Avis sur la Modification N°1.
Budget principal-CFU 2024-Budget Principal-Affectation du résultat2024
Pour des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030 fédérateurs pour la Région Sud
Budget principal - Exercice 2025 - Décision modificative n°2.
Plaidoyer sur les spécificités du modèle agricole méditerranéen dans la future PAC – CES de l'Arc Méditerranéen



Avis : Relance de la production de logements : Quels leviers et comment la favoriser ?

La crise du logement frappe durement la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, aggravée par une production insuffisante de logements, le poids des résidences secondaires et des meublés touristiques, la rareté et le coût du foncier, ainsi que le blocage des parcours résidentiels. Le CESER Provence-Alpes-Côte d'Azur préconise d'accélérer la construction de logements, notamment sociaux et intermédiaires, de mieux encadrer les locations touristiques, de mobiliser davantage de foncier et de fluidifier le parc social. La Région, par ses compétences de planification, de coordination et de financement, est l'échelon le plus pertinent pour porter cette stratégie et territorialiser les évolutions législatives : loi « Le Meur », objectif de Zéro Artificialisation Nette, réglementation sur les passoires thermiques et loi de simplification du droit de l'urbanisme et du logement.



2026 – Perspectives

De nombreuses collectivités comptent mettre en place leur propre Service Express Régional Métropolitain (SERM). La commission s'orientera certainement sur ce sujet qui ne sera pas sans impact pour les citoyens de notre région, comme sur l'activité actuelle et à venir des entreprises, la valeur du foncier... un sujet aux impacts très transverses et donc éminemment important.

TRANSPORTS PUBLICS RÉGIONAUX ET ECOMOBILITÉ

Natacha Malet

Présidente de la Commission
Transports Publics Régionaux
et Ecomobilité
2^{ème} Collège



« Nos auditions, visites avec les différents acteurs de ce secteur, nous ont fortement éclairés. Chaque personne rencontrée s'est exprimée sans tabou, tant sur les freins que sur la volonté de favoriser les modes de transport les moins émetteurs de CO2. Nous avons également pu apporter notre contribution sur l'avis des JOP 2030, en soulignant que la réussite de l'événement repose en grande partie sur l'efficacité de l'acheminement des voyageurs comme des marchandises.

Saisines obligatoires :

Contrat de projet interrégional Etat-Régions Rhône Saône – Avenant mobilité.
CPER Liaison Fos-Salon : Convention d'études préalables et financements des opérations connexes - Sécurisation et résilience de la RN94.
34,5 millions € pour le développement et la transition énergétique du GPMM

Contributions :

Budget primaire- CFU 2024 - SRADDET - Avis sur la Modification N°1.
Pour des jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2030 fédérateurs pour la Région Sud - Budget principal - Exercice 2025 - Décision modificative n°2.

Avis : Comment développer le transport massifié marchandises ?

3^{ème} région logistique de France, la Région est située sur deux grands corridors de transport. Le recours au transport massifié de marchandises revêt est enjeu incontournable. Le CESER émet des propositions pour améliorer le report modal de la route vers le rail, le fluvial et le maritime et la complémentarité des transports, mais aussi sur la gouvernance ou encore la régénération des infrastructures et des matériels.



FAITS MARQUANTS 2025

Visite du Terminal Ouest Provence dit le « TOP »

Cette visite a permis de voir un outil industriel situé au cœur d'une immense zone logistique. Ce dernier vient juste d'entrer dans sa phase d'exploitation et la Commission a pu avoir une vue générale de son fonctionnement, les différents engins utilisés, les besoins et contraintes identifiés et les incohérences qui nous ont interpellés. Ce terminal est sans nul doute un acteur essentiel du report modal, qui ne demande qu'à se développer. Cependant, il montre en l'état ses limites dans la gestion de nombreux conteneurs qui poursuivent leur trajet par camion vers l'Espagne et l'Italie.

Le GPMM au cœur des préoccupations de nombreux acteurs du transport massifié

En 2025, la Commission a poursuivi ses auditions pour mieux cerner les besoins et les atouts de notre région. Les besoins d'investissements tant en termes de régénération que de nouvelles infrastructures, sont au cœur des témoignages pour assurer l'activité de certains sites. Organisations syndicales et patronales trouvent là un point de convergence : chercher les moyens de poursuivre une activité sur notre territoire et valoriser notre patrimoine industriel, développer l'emploi, tout en préservant l'environnement. Le projet Lyon-Turin illustre bien ces enjeux. Cette infrastructure, vitale pour l'avenir du GPMM, nécessite que la Région l'intègre dans sa stratégie d'aménagement du territoire (avec le contournement de Lyon, la création d'une 2^{ème} voie ferroviaire à Fos, et le raccordement à ce corridor).

Des travaux pour contribuer à la réussite des JOP 2030

L'échéance arrive à grands pas. En ce sens, la commission a réaffirmé son attachement à la valorisation du réseau ferroviaire existant. Elle souligne également la nécessité d'envisager des projets de réouverture de lignes, de création de nouvelles infrastructures, tout comme l'évolution de voies routières pour sécuriser les transports collectifs lors des événements sportifs. Sans nul doute, ces investissements permettront de laisser un héritage vertueux aux vallées alpines, elles qui apparaissent souvent délaissées en matière d'infrastructures de transports.



137 CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS DU CESER SUD

AGEM Samira
AMORETTI Patricia
ARCAMONE Philippe
ARNOLD Fatima
ARNOUX Florence
BAKARI Tasmalynn
BARNEL Myriam
BARRIS David
BAZE Christine
BAZZUCCHI Laurence
BEAULIEUX Valérie
BELLET Colette
BENEDETTI Anne
BENICHOU Armand
BENOIT Jean-Paul
BENOIT Nathalie
BERGAMINI Franck
BERTRAND-PELLISSON Jimmy
BION Thierry
BLANC Jean-Luc
BONNAL Jean-Luc
BONNET Sylvie
BRULAT Romain
BRUN Gérard
BRUNY Rémy
CALAMEL-SOLIS Pascale
CAMILLELLI-ALLAIS Sandra
CAMPANELLA Agnès
CANTRIN Emilie
CASTEBRUNET Sandra
CASTET Eric
CATINAUD Philippe
CAVALLINO Frédéric
CAZETTES Karine
CHAUDOIN Murielle
CHAUSSEGROS Bernard
CHEVRIER Margot
CICCIONE Philippe
COCHARD Corinne
COISSIEUX Valérie
COSTE-MANIERE Ivan
COTTET Philippe
CUVELIER Alexandre
DALMASSO Marc
DE LACHAPPELLE Flavie
DEBARD Marie

DEFRANCE Delphine
DELAPORTE Philippe
DOREY Isabelle
DUTREIL Christian
EVRARD Florence
GALEA Sylvie
GALLIEN Yannick
GERMAIN Jean-Marc
GERTIS Basile
GHIS Richard
GHOUMA Amor
GIORDANO Christophe
GIRAUD Fabienne
GIRAUD Jean-Louis
GODEFROY Isabelle
GOLIARD Magali
GOMEZ Vincent
GOUIRAND Mireille
GREGOIRE-CONCAS Frédérique
GRENIER Christelle
GRONNIER Sébastien
GUIGONNET Maryvonne
HAMAMES Habiba
HERNANDEZ Thomas
HILLMEYER Juliette
HINCKER Serge
HUGUES Michel
HUSS Bruno
INNESTI Corinne
JOLIBOIS Audrey
JOUEN Marjorie
KANTARJIAN Patrice
LAFARGUE Isabelle
LAMBERTIN Georgia
LANTENOIS Aude
LAUBRY Laurent
LEIBOFF Denise
LEYRAT Pascale
MAILLE Franck
MAIRESSE Sophie
MALET Natacha
MANGION Jean
MARCHAL Laurence
MARGOT Daniel
MASINI Olivier
MAY Roland

MAZETTE Yannick
MEISSEL Marc
MEISSEL Marjory
MENARD Olivier
MEURGEY Denise
MONTEL OliÆvier
MOULIN Vincent
NEFF Véronique
NEGRI Claude
NICOLAI Paul
NOBLE Elsa
PAGLIA Stéphane
PAPPALARDO Patrick
PAUL Fabien
PAYAN Jacques
PELLEING Frédéric
PELOUZET Nicole
PETIT Céline
PETIT Jean-Yves
PINATEL Sophie
PIQUEREZ Jean-Vincent
PONCET Justine
POUZET Marc
RAOUL Etienne
RIGAUD Vincent
ROCHAT Lucile
ROSSI Franck
ROSSIGNOL Claude
SANTO Patrick
SCHULER Eric
SERNA Didier
SOLAL Jean-Paul
SUPPA Anne
TARTAR Claude
TCHIBOUKDJIAN Michèle
THEROND Laurent
THIBAUT Christiane
THIEBAUT Delphine
TICORY Jean
TOMASINI Bernard
TRAPY Jean-Christophe
TRIOSSI Lidia
VAN DEN BROECK Nathalie
VERGIER Bernard
VERNEDE Francis

Qu'est-ce que le Césér ?

Le **CESER** est l'assemblée consultative du **Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur**, représentant la société civile organisée, issu de la loi du 5 juillet 1972.

Cette assemblée unique dans le paysage institutionnel, lieu d'écoute et d'échange, un laboratoire d'idées pour répondre aux besoins des citoyens est constituée de 140 conseillères et conseillers. Ce sont des hommes et des femmes issus du monde économique, social, environnemental, éducatif et associatif de notre région, ils représentent la société civile organisée.



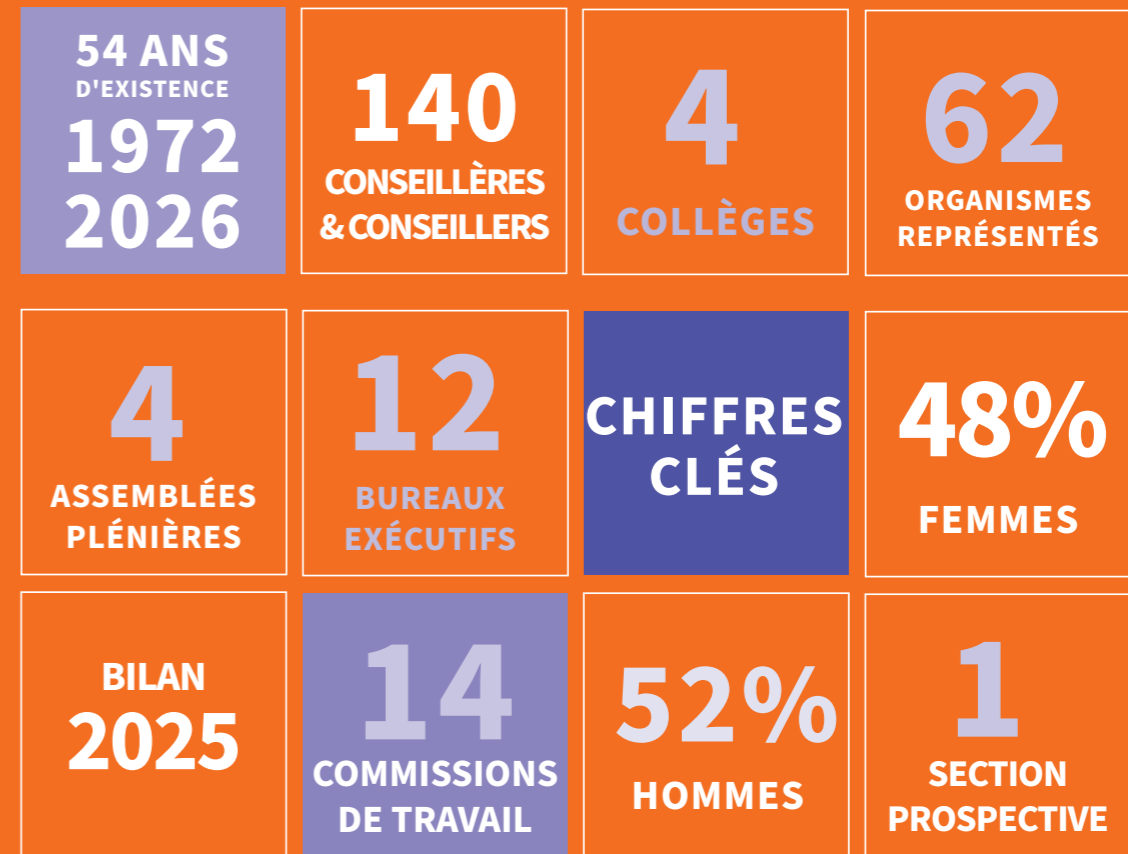
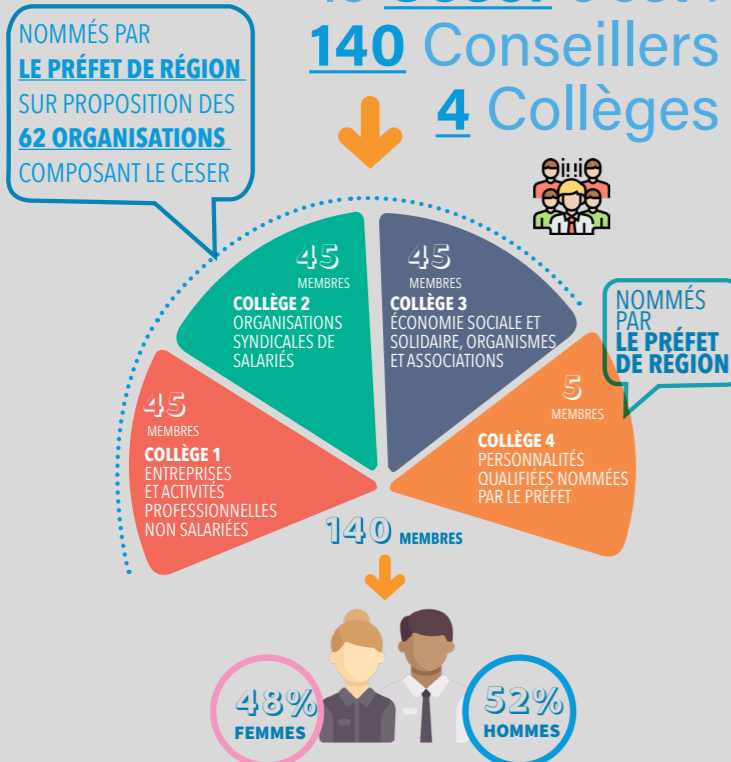
Le Césér à Quoi ça sert ?

- **Exprimer les attentes et analyses de la société civile organisée** sur les politiques conduites par le **Conseil Régional**
- **Donner l'avis de la société civile organisée** sur l'ensemble des documents budgétaires et financiers relatifs à la planification, contrats et schémas de l'Exécutif régional
- **Participer à l'évaluation des politiques publiques régionales** comme prévu par la loi NOTRe
- **Se saisir de tout sujet d'importance en lien avec les missions de la Région** et sur lequel la société civile a un regard spécifique

Comment ça marche ?

- **Saisine obligatoire par le Conseil régional** documents budgétaires régionaux, grands schémas régionaux (SRADDET, le SRDEII...)
- **Saisine du Président du Conseil régional** sujet relatif aux politiques publiques régionales
- **Auto-saisine du CESER** sujet important en rapport avec les politiques régionales

le **Césér** c'est :
140 Conseillers
4 Collèges



Toutes nos études sont consultables et disponibles en ligne sur notre site www.ceser.maregionsud.fr
Retrouvez notre actu sur Facebook :
Contact : com.ceser@maregionsud.fr

Directeurs de la publication :
Marc Pouzet - Aurore Cassagne
Rédaction/Conception/Réalisation :
Service Com Césér
Photos : XDR
Avril 2024



CESER

REGION
SUD



CONSEIL ÉCONOMIQUE
SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL
RÉGIONAL

CESER Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur
27, Place Jules Guesde - CS 80255 - 13235 Marseille Cedex 02
Tél : 04 91 57 53 00

ceser.maregionsud.fr



@ceserSUD

